HAL
open science

Du récit inaudible à la prise de parole : expérience d'un atelier radio avec des personnes à la recherche d'un refuge en France

Karine Gatelier, Séréna Naudin

To cite this version:

Karine Gatelier, Séréna Naudin. Du récit inaudible à la prise de parole : expérience d'un atelier radio avec des personnes à la recherche d'un refuge en France. Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC, 2020, La recherche interculturelle appliquée aux récits impossibles en contexte migratoire, 22, 10.4000/mimmoc.4043 . hal-03190799

HAL Id: hal-03190799

https://hal.science/hal-03190799v1

Submitted on 6 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain
Cahiers du MIMMOC

22 | 2020
La recherche interculturelle appliquée aux récits impossibles en contexte migratoire.

Du récit inaudible à la prise de parole : Expérience d'un atelier radio avec des personnes à la recherche d'un refuge en France.

Karine Gatelier and Séréna Naudin

Electronic version
URL: http://journals.openedition.org/mimmoc/4043
DOI: 10.4000/mimmoc.4043
ISSN: 1951-6789

Publisher
Université de Poitiers

Electronic reference
Karine Gatelier and Séréna Naudin, « Du récit inaudible à la prise de parole : Expérience d'un atelier radio avec des personnes à la recherche d'un refuge en France. », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [Online], 22 | 2020, Online since 02 September 2020, connection on 07 November 2020. URL : http://journals.openedition.org/mimmoc/4043 ; DOI : https://doi.org/10.4000/mimmoc.4043

This text was automatically generated on 7 November 2020.

Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain – Cahiers du MIMMOC est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Du récit inaudible à la prise de parole : Expérience d'un atelier radio avec des personnes à la recherche d'un refuge en France.

Karine Gatelier and Séréna Naudin

Introduction

1 Nous proposons d'analyser les relations qui se jouent, dans la société française, avec les personnes étrangères venues chercher un refuge, par une lecture des dominations. Cette étude est construite à partir d'une expérience centrée sur la parole de ces personnes, dans le cadre d'un atelier radio. Il est conçu comme un espace de parole, mis en place par l'association Modus Operandi qui se donne comme objectif l'analyse des causes profondes de la violence, avec les premier·es concerné·es, sous la forme d'actions de recherche collectives. L'atelier radio a été créé en 2016 dans un cours de français donné par une association qui accompagne les demandeurs d'asile (Accueil Demandeurs d'Asile, Grenoble). Qu'elles soient arrivées depuis quelques mois ou plusieurs années, et même quand cette procédure est terminée, celle-ci reste très présente dans leur esprit. Ainsi, l'atelier radio est, d'une part, conçu comme une configuration de recherche où chacun·e partage des expériences et des analyses du traitement des personnes à la recherche d'un refuge et, d'autre part, une action qui travaille la prise de parole[1]. Il repose sur une série de constats que nous avons toutes deux faits lors d'accompagnements de personnes en demande d'asile en tant que bénévoles.

2 Dans le cadre de l'asile, le récit est fortement contraint. Il doit inévitablement répondre à la question « pourquoi êtes-vous venu ? ». Pourtant, il apparaît quasiment impossible de produire une réponse dans le cadre donné, et le récit reste bien souvent inaudible. La logique du soupçon propre à la politique migratoire[2] agit au quotidien sur les

personnes à la recherche d'un refuge[3]. Seule la victime semble légitime à venir s'installer en France, et de fait, il est attendu d'elle un récit victimaire faisant preuve de souffrances. Sans quoi, les personnes sont pointées du doigt comme ayant quitté leur pays pour de « mauvaises » raisons, souvent dites « économiques »[4].

3 Au-delà de la procédure d'asile, peut-on être quelqu'un d'autre qu'un ou une demandeur.se d'asile ? Cette question interroge la parole des demandeur·ses d'asile quand ils et elles ne sont pas face à ceux qui jugent leur demande d'asile : peuvent-elles avoir une autre parole que celle du récit contraint de la demande d'asile ? Est-ce que ce récit, inhérent à la procédure et attendu dans la société, neutralise tous les autres récits de soi ?

4 L'assignation à une position de victime, quand ce n'est pas à celle d'imposteur – venant profiter de notre pays – empêche d'entendre la parole de ces personnes pour ce qu'elle est, c'est-à-dire l'expression libre et autonome de sujets politiques[5]. Avec la mise en place de l'atelier radio, nous avons souhaité travailler leur parole dans un espace distinct et éloigné de l'accompagnement de la procédure, pour ne pas reproduire les attentes qui lui sont inhérentes et qui les privent de parole[6]. L'idée était de proposer d'échanger autour de sujets choisis par les participant·es qui serviraient de base à la rencontre et l'interview avec des personnes établies, c'est-à-dire installées en France et qui ne sont pas reléguées à la marge[7]. Débutant avec des sujets comme la cuisine et la ville, les débats se sont resserrés autour du traitement de personnes nouvellement arrivées en France, des politiques migratoires et de l'asile. Pour appuyer notre idée de rupture avec le quotidien de ces personnes, l'objectif était que ce soit elles qui posent les questions puisque ce sont elles qui sont généralement interrogées[8]. Les enregistrements font l'objet de documentaires, promenades sonores ou émissions sur une radio locale.[9].

5 Cet espace de parole est également un espace de recherche pour produire du savoir collectivement, et éviter les écueils de deux postures problématiques : le surplomb de la chercheure et la position de la seule extraction de données. Il s'agit donc de travailler nos positions dans une approche décoloniale afin de surmonter la question du récit inaudible[10]. Cette approche se fonde sur l'analyse d'une continuité de la domination coloniale au-delà de l'étape historique des décolonisations, par des moyens différents comme ceux de la diplomatie, des interventions militaires, du commerce international, des nouvelles technologies, du savoir académique... Ce rapport de domination connaît en outre des prolongements dans les relations interpersonnelles, y compris dans les faces à faces avec l'administration[11].

6 Ainsi, l'ensemble des citations de cet article sont issues des enregistrements réalisés dans l'atelier radio lors des débats et interviews[12]. Étant donné notre travail de prise de parole publique avec les participant·es et suite à des discussions collectives sur la production de communications orales et écrites sur cette expérience, nous faisons le choix de donner leur prénom pour les citer.

7 Nous chercherons à montrer en quoi le récit des personnes à la recherche d'un refuge est indicible dans les conditions données et à décrire l'espace que nous avons fondé pour permettre une parole, libérée des contraintes. Pour cela, nous développerons dans un premier temps les contraintes qui rendent indicible le récit ; dans un second temps, nous présenterons la notion de violence épistémique pour comprendre l'enjeu de pouvoir sous-jacent à la parole; et enfin, nous présenterons l'intérêt de l'atelier radio à travailler la prise de parole qui est l'objet de rapport de domination.

I - Être en demande d'asile rend le récit indicible

8 Le fait d'effectuer une demande d'asile en France contraint fortement le récit de soi[13]. De fait, le cadre de la procédure impose des limites et une forme au récit qui constituera la base de la demande. De plus, les représentations qui circulent sur les nouveaux arrivant·es, notamment via les médias et les discours politiques[14], sont autant d'injonctions faites aux personnes de légitimer leur fuite et donc leur présence en France.

a) Entextualisation du récit dans la demande d'asile

9 La demande d'asile en France repose sur la rédaction d'un récit individuel par le candidat à la protection. Certes, il pourra être précisé et enrichi d'éléments apportés à l'oral lors d'entretiens avec les personnes qui le jugent mais de ce fait il est fortement déterminant.

10 D'une part, sur la forme et le fond, le cadre technocratique impose sa logique et son vocabulaire, les récits sont reformulés par les accompagnants qui aident à la construction du récit en fonction des attentes supposées des institutions[15] et l'interprète quand il y en a un. Le cadre qui est donné – quelques pages et un temps d'audition limité – ne permet pas l'expansion narrative[16] pour rendre compte d'une multiplicité d'événements qui conduisent à la prise de décision de fuir. Blommaert parle d'une « entextualisation du récit » qui vide le récit de l'essentiel, le « home narrative »[17]. Le récit est produit, remodelé, reformulé par un certain nombre d'acteurs, dont l'intervention évacue les éléments du contexte de la vie locale, le point de vue du demandeur sur les conflits et les enjeux politiques locaux à partir de leur propre expérience. Ainsi,e « home narrative » est relégué au statut de « bruit », c'est-à-dire gênant. Donc, le récit de soi, n'est pas considéré comme de la parole. Alors même que c'est l'aspect individuel et dit « circonstancié » qui est attendu par l'administration, le récit de soi est évacué au profit d'un récit standardisé.

11 D'autre part, les personnes qui jugent l'asile sont guidées par des appréciations et valeurs subjectives telles que le mérite de la personne, sa sincérité ou la pertinence de ses choix[18]. Ajoutons à cela une définition floue de ce qu'est un réfugié dont les critères établis dans la Convention de Genève de 1951 pour octroyer une protection internationale ne correspondent pas à la complexité du réel. D'autant plus que la délivrance du statut de réfugié est liée à des enjeux diplomatiques, géopolitiques et économiques[19]. Surtout, la crédibilité des personnes qui s'expriment est mise à l'épreuve[20]. De même que, plus largement dans les politiques migratoires, c'est la logique du soupçon qui préside à l'examen de la demande d'asile. Le récit du demandeur est d'emblée mis en doute.

12 Par conséquent, à la question « pourquoi êtes-vous venu ? », il n'est pas possible de répondre librement. Cela paraît être contradictoire puisque, d'un côté, le récit de l'asile est le moyen principal donné aux personnes pour justifier de leur présence ; et de l'autre, il n'est pas rendu possible ou est considéré comme du « bruit ». Nous nous intéressons à cet aspect, au-delà du cadre de l'asile, car loin de vouloir reproduire l'essentialisation des personnes dont l'identité est réduite à celle de « demandeurs d'asile », nous cherchons à éviter cette catégorisation, en les considérant comme des

semblables. La procédure d'asile est certes un point de départ, mais elle nous conduit à réfléchir à l'ensemble du vécu dans la vie quotidienne, en dehors de cette procédure, et quelle qu'en soit l'issue.

b) Produire un récit légitimant

13 Dans le cadre contraignant que nous venons de décrire, seul le récit victimaire trouve sa place.

14 Nous voyons dans ce processus une emprise qui rend impossible l'émergence de toute autre parole, même en dehors des moments et des échanges propres à la constitution du dossier d'asile. Ou, pour le dire autrement : la figure du demandeur d'asile, de la victime, envahit la personne toute entière qui ne se présente plus que comme demandeur d'asile. Au-delà de cette emprise, la procédure de demande d'asile révèle une violence structurelle produite par les pratiques de l'État : délais dans l'accès aux guichets de l'administration, attente, retards dans l'ouverture de droits, système d'assistance privant d'autonomie, exclusion du droit commun[21]...

15 « Cette histoire de papier, il ne faut pas y penser sinon on ne peut plus vivre... »[22] a dit un jour Matt. Comment penser à autre chose que l'ensemble des obstacles à affronter – problème d'hébergement, d'allocation, interdiction de travailler, contrôle, difficultés à avoir accès à la formation, etc ? Ensuite, nous constatons que les discours dominants, via les médias et les discours politiques, construisent l'immigration comme un problème et font circuler des figures de « bons » et « mauvais » migrants[23]. Le sujet de la médiatisation de la question migratoire est souvent présent dans nos discussions, sur les chaînes de télévision ou dans des vidéos sur internet, les participant·es constatent que les migrant·es sont traité·es comme un problème. Ils se sentent obligés de montrer qu'ils ne sont pas comme cela, qu'ils ne sont ni malveillants, ni profiteurs. Pour être perçu comme légitime de venir s'installer en France, mieux vaut être considéré comme un « bon » réfugié, c'est-à-dire comme une victime[24]. N'importe quelle interaction du quotidien peut faire l'objet d'un interrogatoire : « D'où venez-vous ? Pourquoi êtes-vous venu ? ». Ces échanges révèlent ainsi le surplomb avec lequel on s'adresse à eux, qui n'autorise pas forcément à ne pas répondre. Aïcha nous a expliqué que lors de son arrivée en France, elle pensait qu'elle devait répondre aux questions sur sa vie privée, « même chez le kiné, on t'interroge sur ta venue »[25]. Cela conduit à développer peu à peu un discours victimaire sur le motif de la migration pour pouvoir répondre aux questions, être « bien vu » et, surtout, ne pas décevoir.

16 Nous ne doutons pas que ce comportement observé soit le résultat de rapports sociaux qu'il nous faut comprendre. Ceux-ci sont de l'ordre d'une domination et nous pensons que le cadre théorique décolonial permet d'analyser la position des personnes à la recherche d'un refuge pour comprendre pourquoi la parole est empêchée, et chercher ensuite à transformer cette situation. Rancière utilise également le terme « bruit » pour qualifier ce qui n'est pas considéré comme de la parole. Selon lui, la catégorisation en termes de bruit ou de parole s'explique par la distribution sociale des positions des personnes[26]. Spivak, en étudiant la parole des subalternes, cherche également à comprendre comment et par qui le savoir est produit afin de répondre à la question suivante : les subalternes peuvent-ils parler[27]?

II – Déceler la violence épistémique pour la combattre

a) La subalternité selon Spivak

17 Gayatri Chakravorty Spivak[28] fait un lien direct entre la position sociale des personnes et la réception de leur parole. Son analyse repose sur l'idée de la subalternité. Dans la lignée des travaux de Gramsci et Guha, les subalternes désignent les populations des territoires colonisés qui ont été représentées dans une altérité radicale et dans une homogénéité, par les moyens du projet colonial de « constitution du sujet colonial comme Autre »[29]. En formulant un récit qui devient la norme, « l'épistémè accomplit sa fonction de programmation silencieuse »[30]. Restés aux marges du système de production du savoir, les subalternes n'ont pas d'histoire, ils ne sont pas entendus. Leur parole est systématiquement interprétée avec les grilles de lecture établies par les émetteurs reconnus du savoir, c'est-à-dire les universitaires issus des puissances coloniales. Enfin, cette analyse rend visibles les liens entre savoir et pouvoir. Les subalternes appartiennent au prolétariat urbain et aux paysanneries, et dépossédés de tout pouvoir, ils sont« les victimes paradigmatiques de la division internationale du travail ». Ainsi, la représentation politique et l'organisation sont clé dans la subalternité ; une fois réalisées, les subalternes cessent d'être subalternes.

18 Si la parole des subalternes est inaudible, alors le travail consiste à « mesurer les silences » : Spivak s'inspire ici de Pierre Macherey[31] qui explique que ce qui est important est ce qu'une œuvre ne peut pas dire car c'est à cet endroit-là que se joue l'élaboration de la parole.

19 La violence épistémique désigne l'existence d'un corpus de connaissances, élaboré par les dominants qui, par le processus de production du savoir, ont dépossédé les populations dominées de leur parole et de la capacité de parler et dire qui elles sont, parce qu'ils parlent à leur place. Elle est donc un concept issu d'une lecture de la colonialité des rapports de force créés et perpétués par les enjeux épistémologiques. Elle s'articule et est complétée par d'autres rapports tels que, notamment, ceux fondés sur la classe, le genre, la race, la religion.

b) La violence épistémique pour dénoncer l'opération de « silencier » 32

20 Il nous faut donc comprendre concrètement les obstacles qui empêchent les personnes subalternisées de prendre la parole. Dotson utilise l'expression « practice of silencing », que nous choisissons de traduire ici par « pratique de faire taire » ou « silenciation »[33]. Elle analyse les échanges linguistiques et de ce fait, la relation de dépendance entre celui qui parle et son auditeur pour identifier les raisons qui font taire le témoignage. Selon elle, le témoignage peut être tu ou étouffé.

21 D'une part, la parole est tue car, du fait de sa position dans la société, la personne n'est pas vue comme crédible et donc « sachante ». Dans le cas de l'asile, par exemple, le récit doit s'accorder avec des rapports officiels produits par des Occidentaux, avec la médiatisation des conflits vue du point de vue occidental et avec des marques sur leur corps attestées par un médecin. Nous avons vu que l'analyse émanant de l'expérience des personnes concernées, le « home narrative »[34], est évacuée. Non seulement leur position ne leur permet pas d'être vues comme détentrices d'un savoir mais également

leurs connaissances, issues de leur expérience subjective, ne sont pas considérées comme savoir légitime. Cette problématique n'est pas propre à l'asile. Il arrive souvent que la parole des personnes à la recherche d'un refuge soit mise en doute et non prise au sérieux : dans des échanges avec des responsables administratifs, des médecins, des salariés ou bénévoles d'association... en général, un manque de confiance ou un soupçon pèse sur leur parole.

22 D'autre part, le témoignage est étouffé, sous la forme d'un auto-silence, soit parce que celui qui parle estime que l'auditeur ne peut pas entendre ce qu'il a à dire ; soit qu'il estime que cela peut nuire à l'image du groupe social stigmatisé auquel il est assigné. La réponse à la question « pourquoi êtes-vous venu ? » nous semble tout à fait correspondre à cette catégorie. Dans le cadre de l'asile, certains détails du récit ne trouveront pas leur place puisqu'ils ne seront pas pris en compte par l'auditeur. Certains récits décrivant des persécutions familiales expliquent par exemple le pouvoir de vie ou de mort par des actions de sorcellerie, mais cela n'est pas audible en Occident.

23 L'analyse de Dotson nous semble pertinente pour comprendre concrètement le mécanisme de la violence épistémique ; toutefois, nous préférons le terme « parole » à celui qu'elle a choisi de « témoignage ». À nos yeux, le terme « témoignage » réduit la fonction de la personne à celle de témoin.

c) Se réapproprier la narration, en revendiquant le droit à l'opacité

24 Nous comprenons désormais comment la parole peut être empêchée, néanmoins elle peut parfois être sollicitée : les subalternes peuvent être invités à prendre la parole. Dans ce cas, ils le seront uniquement en tant que témoins, d'où notre volonté d'éviter le terme de « témoignage ». bell hooks[35] souligne justement le pouvoir du chercheur, ou de l'écrivain qui base son savoir sur les paroles des autres, les subalternes, dont les voix ne sont entendues qu'à travers des transcriptions ou des traductions par d'autres, qui de ce fait transforment leur parole :

> « No need to hear your voice when I can talk about you better than you can speak about yourself. No need to hear your voice. Only tell me about your pain. I want to know your story. And then I will tell it back to you in a new way. Tell it back to you in such a way that it has become mine, my own. Re-writing you I write myself anew. I am still author, authority. I am still colonizer, the speaking subject and you are now at the center of my talk »[36].

25 Dès lors la condition de subalterne suppose pour se faire entendre de lutter d'abord pour se faire reconnaître comme capables d'expliquer et d'analyser leurs propres expériences et non comme seuls témoins, comme les désignent les scientifiques occidentaux[37] . Ainsi, hooks pose un constat et montre un chemin qui nous semble trouver un écho dans l'analyse du droit à l'opacité de Édouard Glissant[38] .

26 Le droit à l'opacité est une notion épistémologique qui reconnaît l'impossibilité de comprendre entièrement l'autre et qui nous paraît être un préalable dans la posture de chercheure. Chacun a le droit de garder son « ombre épaisse », cette part de la culture qui reste incompréhensible à celles et ceux qui n'y appartiennent pas. Glissant dit que « comprendre » signifie de réduire l'autre au modèle de notre propre transparence. N'est-ce pas là l'opération des chercheurs qui fondent leurs analyses sur les paroles des autres en se réclamant d'une posture de neutralité ? L'opération de réappropriation de la parole des autres, de leur dépossession que dénonce bell hooks ? Ainsi la fabrique du savoir tant qu'elle est entre les mains des Occidentaux, des Blancs, des hommes, ayant

comme « objet » les personnes oppressées, ne proposera guère qu'un seul récit. S'il est certes dominant, il n'est qu'un parmi d'autres. Et malgré ses prétentions, il n'en est pour autant pas universel. Mais parce qu'il est dominant, il s'approprie la narration.

27 Se pose pour nous la question de savoir comment travailler avec la parole des subalternes sans se la réapproprier ? Notre atelier radio est donc une proposition de créer un espace, et les conditions favorables pour des personnes qui vivent des conditions de relégation, pour que la parole des personnes venues chercher un refuge puisse se construire collectivement et se déployer au point de construire son propre récit, et ainsi se réapproprier la narration et faire entendre leur version des choses.

28 La prise de parole constitue donc un enjeu de pouvoir : nous venons de décrire la domination dont elle fait l'objet. S'emparer de cette parole quand on appartient aux dominés devient alors un acte politique.

III – La parole comme acte politique

29 Nous choisissons de définir la parole comme une pratique sociale du langage[39], qui se construit dans la relation. Elle est le reflet de la mobilité des positionnements des sujets parlant en même temps qu'elle permet de rompre avec l'ordre établi. Pour comprendre sa place dans l'atelier radio, nous proposons de montrer en quoi la parole comme acte subjectif est un moyen d' « effraction politique »[40].

a) La parole, une pratique qui exprime les subjectivités

30 À travers la voix, le ton, la prosodie, l'intonation, le choix des mots et expressions, la parole transmet quelque chose de soi, une intimité, une singularité. La parole est traversée par d'autres voix, sous la forme d'un dialogisme microscopique (interlocutif) et macroscopique (interdiscursif)[41].

31 D'une part, la parole (et le silence) s'adresse toujours à un interlocuteur, présent ou absent, dans l'attente qu'il écoute, comprenne et réagisse[42]. Dans l'atelier radio, cela nous permet de supposer que les paroles et les silences sont adressés aux membres du groupe, y compris à nous, mais également à d'autres qui ne sont pas présents mais dont le rôle semble important : les personnes responsables de la demande d'asile, celles et ceux qui créent les procédures et les politiques d'asile et d'immigration ou toute personne qui représente la société française. Justin, un participant de l'atelier radio, disait un jour : « Vous nous demandez de raconter nos histoires et après vous nous croyez pas. »[43]. Cette phrase apparaît comme une façon de s'adresser à celles et ceux qui jugent de la véracité de son histoire, de sa légitimité pour obtenir l'asile. Les paroles qui prennent place dans cet atelier sont construites différemment selon qu'il s'agit d'une discussion dans le groupe habituel, avec des invités qu'on interviewe, le lieu d'enregistrement (cours de français, local de l'association ou studio radio). De plus, ces ateliers produisent une parole qui est destinée à être écoutée puisqu'elle est enregistrée la plupart du temps.

32 D'autre part, à une échelle macroscopique, la parole dialogue avec d'autres discours tenus sur le même thème de manière consciente ou inconsciente. Les paroles énoncées dans l'atelier radio font échos aux discours tenus sur l'immigration et sur les politiques

migratoires. En prenant la parole, les participants de l'atelier radio se positionnent par rapport à ces discours qu'ils connaissent notamment via les médias.

33 Par ailleurs, la production de la parole s'inscrit dans un contexte social et politique déterminant. La langue est un instrument de pouvoir par lequel les dominants définissent l'usage légitime du langage et les locuteurs sont pris dans des habitus : ils savent discerner ce qu'ils peuvent/doivent dire ou non selon les situations déterminées[44]. Si l'usage de la parole est étroitement lié au positionnement dans les relations de pouvoir de celui ou celle qui parle, cela n'est pas figé. Au-delà des rapports de pouvoir structurants, les interactions quotidiennes montrent que les personnes agissent en s'identifiant, donc se positionnant, de façon mobile. Par exemple, selon les échanges, les participants de l'atelier radio affirment leur appartenance différemment : « nous les Africains », « nous les migrants », « la devise de la France est faite pour les personnes régularisées » (signifiant par là « pas pour nous qui sommes irréguliers »[45]) etc. Par ce biais et l'expression de la subjectivité, la parole – par ses différentes facettes que sont le choix des mots, la façon de raconter, de manier le langage - peut être un moyen de transformation de la réalité sociale, en inventant une nouvelle place sociale, différente de celle qui est attendue[46].

34 Les personnes à la recherche d'un refuge sont assignées à la position de victime, figure qui prive de parole[47], mais, selon nous, par l'expression de leur singularité, elles peuvent requestionner la catégorisation où elles sont enfermées. La parole des participant·es de l'atelier radio rompt avec le récit victimaire. Pourtant, il semble que c'est la représentation de la victime et la place à laquelle on l'assigne qui la rend inaudible. Ce n'est pas tant que la victime est sans-voix mais plutôt qu'elle n'est pas reconnue comme un être parlant. Ainsi, la condition de victime assignée aux réfugiés implique qu'ils sont considérés sans voix[48].

35 Selon Spivak, « parler » ne désigne pas seulement l'action de « dire » mais bien le fait d'être entendu (au sens d'être pris en compte)[49]. Nous avons vu que la parole des personnes qui sont subalternisées est « silenciée ». Finalement, être reconnu comme sujet parlant est étroitement lié au fait d'être reconnu comme pensant, sachant, comme sujet politique. La parole est donc un outil pour œuvrer à la reconfiguration des places en rompant avec l'ordre établi. C'est ce que De Certeau nomme la « prise de parole »[50].

b) Construction d'une parole collective pour reconfigurer les relations de domination

36 Rancière, comme hooks, affirme que les dominé·es ont une capacité d'analyse de leur situation, en tant que premier·es concerné·es ils connaissent bien eux-mêmes les conditions de leur domination[51]. En ce sens, nous pensons que la place des personnes dans la société permet un certain savoir sur ce que « ça fait d'être là »[52], de proposer un regard depuis la marge[53]. Dans l'atelier, nous travaillons, d'une part, à ce que la parole s'affranchisse des injonctions et, d'autre part, à reconnaître l'analyse partagée et élaborée dans cet espace.

37 Par le partage d'expériences et d'analyses, l'atelier est un espace d'élaboration d'une parole collective. Ce processus s'effectue depuis différents points de vue en discussion, c'est-à-dire que nous – femmes, chercheuses, blanches, établies – ne sommes pas neutres et observatrices, nous sommes partie prenante dans les échanges (tout en étant attentives à ne pas être dominantes). Nous pensons l'atelier comme un espace protégé,

intermédiaire, où se développe la confiance pour permettre une prise de parole qui énonce le tort, se confronte, se contredit, s'homogénéise parfois, avant de pouvoir être portée sur la place publique[54]. Les enregistrements sont d'une certaine façon un média pour diffuser la parole. Ce qui est difficile à énoncer en public, peut l'être via les sons enregistrés. Parler en étant enregistré est déjà une étape dans la prise de confiance que sa parole mérite d'être écoutée. Écouter les enregistrements dans le groupe puis en public est encore une autre étape. Les interviews avec des invités-alliés vont également dans ce sens et sont des jalons pour construire d'autres formes de relations que celles observées le plus souvent dans la société. Les écoutes de nos productions en public sont l'occasion de porter une parole construite au sein de l'atelier radio, de prendre conscience qu'on peut être écouté et de développer une forme de puissance d'agir. Cela suppose du temps et de la confiance. Au fil du temps, nous avons remarqué que la prise de parole s'affirme à l'occasion des écoutes publiques notamment. Au début très en retrait, ou restant dans des rôles bien déterminés – posant des questions prévues à l'avance – la dernière présentation de documentaire a été l'occasion pour les participants de prendre longuement la parole, de poser des questions et de développer leur point de vue sur leur traitement en France.

38 Cette parole collective semble importante car elle permet de mettre en lumière un savoir sur le traitement des personnes à la recherche d'un refuge directement tiré de l'expérience des premiers concernés. Keita a publiquement expliqué lors de cette dernière écoute que leur savoir est tiré de leur vécu et cela paraissait fondamental de pouvoir le dire.

c) Une parole émancipatrice ?

39 Au fil des années d'échange dans cet espace de parole, la responsabilité de l'Europe s'est révélée être un sujet primordial dans l'analyse des causes de la migration de personnes africaines vers l'Europe. Keita parle de « colonisation modernisée »[55] pour décrire ce que vivent les demandeurs d'asile, mais aussi de « marketing » pour désigner l'image que la France se construit à l'étranger. Selon lui, la notion de « colonisation modernisée » articule le passé colonial, la relation de domination de l'Europe sur l'Afrique et le traitement des personnes qui viennent des pays africains en France. Lors de l'interview d'Isabelle Saint-Saëns, militante au GISTI et membre de MigrEurop, Papi a saisi l'occasion pour exprimer son point de vue:

> « Moi je pense, s'il n'y avait pas la fabrication des armes envoyées aussi en Afrique, il n'y aurait plus d'immigrants comme à l'heure actuelle (...). Les Occidentaux envoient toujours les armes, c'est pour ça qu'il y a des guerres partout, il y a des gens qui n'arrivent pas à vivre chez eux. »[56].

40 Dadi a également posé la question suivante : « Que pensez-vous de l'idée de responsabilité historique de l'Europe dans l'accueil du fait de la colonisation ? »

41 Depuis la fin de l'année 2019, l'atelier radio a été l'occasion de s'interroger : « A-t-on le droit d'être en colère ? Contre qui ? ». Cela a ainsi donné lieu à une longue conversation entre Koffi et Dadi à propos de la responsabilité des pays colonisateurs[57] :

> Koffi: On a constaté que depuis les années qui passent toutes les politiques migratoires tendent à se durcir, ça veut dire qu'on empêche les gens de venir. Bon, si je prends le cas des pays africains par exemple. Nous, on n'a jamais inventé des bateaux pour aller à l'étranger, on savait même pas que l'Europe existait. C'est des gens qui sont venus vers nous, d'abord, et puis, après, maintenant, on nous a

montré le chemin. Maintenant, heureusement les médias nous montrent qu'il y a des endroits ailleurs où on peut vivre mieux donc, bah, les gens ont envie de vivre mieux. Donc, si on veut venir en Europe, c'est que (...) on avait une image déjà de ces pays-là – on dit « là-bas c'est la liberté, tu peux t'épanouir » - mais il y a des choses qu'on ne dit pas aussi donc quand tu arrives, c'est un choc, déjà un choc culturel, un choc à plusieurs niveaux. C'est au-delà de tes attentes, je dirais même en-deçà de tes attentes. Tu te dis « mais c'est pas ce que je croyais... » Donc tu dois gérer deux choses : déjà ton parcours plus ou moins chaotique et puis le choc de ce que tu découvres là. Cette sensation bizarre d'une personne qui a l'impression d'avoir quitté un endroit qui était dangereux pour un endroit où elle ne se sent pas vraiment rassuré, surtout quand à la fin tu n'as pas de protection officielle, c'est un peu plus compliqué.
(...)
Dadi: Moi, m'en vouloir pour le choix d'être ici, non. Pourquoi ? Parce que quand j'étais chez moi, je n'ai pas fait les économies pour dire qu'un jour je vais quitter pour aller en Europe, pour ne pas dire c'est que la France. Donc, je suis sorti comme ça et ça m'a coûté. Pas moins de 5000 [euros]. Je pouvais faire le commerce chez moi, si c'était comme ça, pour aller chercher seulement avec l'argent, vivre bien, je pouvais faire le commerce chez moi, ça allait aussi marcher. Si je suis quitté c'est qu'il y a forcément quelque chose et, qui est à l'origine de ces choses là ? C'est toujours les Européens : mauvaise gouvernance, la corruption, les guerres, tout ça, donc c'est eux qui provoquent tout. C'est pour ça, je remets toujours la faute, si on veut être en colère, c'est envers eux que je serai en colère. Donc, je vois pas pourquoi je vais me culpabiliser, je vais être en colère contre moi-même. Si je suis ici, c'est eux qui m'ont forcé à être ici.
Koffi: Quand tu dis « mauvaise gouvernance » et après tu dis « européenne ». Donc, tu es train de dire que ce sont les Européens qui encouragent la mauvaise gouvernance dans ton pays ?
Dadi: Effectivement, c'est eux. Pourquoi ? Ils viennent piller nos ressources. À l'époque de Laurent[-Désiré] Kabila[58], le père de Joseph Kabila, il n'a pas voulu coopérer avec les Européens. (...) Monsieur Kabila n'a pas voulu, ça l'a mené à la mort... Pourquoi tout ça ? C'est les Européens. C'est pour cela, moi je dis, la mauvaise gouvernance, la corruption, tout ce qui se passe en Afrique c'est les Occidentaux qui sont à l'origine de ça, qui sont à la base.
Koffi: Je comprends et je suis d'accord avec toi. Je dis un peu la même chose parce que, il y a un politologue qui disait, quand un dirigeant africain, ou comment dire, un pays en voie de développement ou pays pauvre, est chouchouté par un, ce qu'on appelle « la communauté internationale », il faut faire attention parce que généralement ce monsieur ou cette personne n'est pas bonne pour son pays, c'est ce qu'il disait, et puis, ça c'est vérifié. Toutes les personnes qui ont eu l'idée de vraiment s'occuper leur peuple comme tu disais [Laurent-]Désiré Kabila c'est vrai qu'il n'est pas parfait, tout le monde n'est pas parfait mais quand tu fais pas l'intérêt de ces multinationales là, parce que nous on dit les États, les pays, mais c'est des multinationales qui représentent des pays. Ils vont tout faire pour te faire partir du pouvoir quoi. Par contre, quand tu fais leur affaire même si tu es un dictateur, tu peux faire étendre ton pouvoir, ils te disent rien. (...)

42 Cette parole – qui s'insère dans un discours plus complexe que ce simple échange - finalement peu énoncée en dehors de quelques cercles militants, paraît être un élément important pour penser la construction du problème migratoire en Europe, et en particulier en France. Dans cet atelier se dessine ainsi un récit alternatif au récit dominant.

Conclusion

43 À plusieurs voix, nous avons voulu dire combien le récit de soi est impossible quand on est réduit à un être souffrant et victime, et par l'opération totalisante de la demande d'asile. Quand on est en demande d'asile, peut-on être autre chose qu'un ou une demandeuse d'asile ? La question s'est posée dans nos ateliers : peut-on parler d'autre chose ?

44 Nous constatons, d'une part, que les participant·es sont envahi·es par cette condition de la demande d'asile. Nous observons, d'autre part, qu'ils et elles aiment parler d'autre chose.

45 L'espace de parole que constitue l'atelier radio est un espace de réflexion et de réflexivité où nous construisons une analyse collective d'une situation singulière. Un enjeu au cœur de cette démarche est de faire tomber les catégories qui nous assignent à des positions (chercheures, demandeur·ses d'asile). En disant que nous formons un collectif de recherche, nous cherchons à réduire la distance entre les membres de ce collectif et les positions assignées par la société. Nous reconnaissons la diversité des types de savoir et la nécessité de les combiner pour construire une analyse

46 Nous pensons enfin que la construction de la parole collective permet de se mettre en action en rompant avec la présupposition d'incapacité de l'ignorant à apprendre par lui-même[59] et avec la logique de l'explication : « Il y a de la politique quand au nom de l'égalité fondamentale une scène visible rend manifeste le tort, que les partages portent à cette égalité »[60].

BIBLIOGRAPHY

Agier, Michel, *Aux bords du monde, les réfugiés*, Flammarion, Paris, 2002.

——— « Penser le sujet, observer la frontière: Le décentrement de l'anthropologie », *L'Homme*, 203-204, 2012, p 51-75.

——— *Les migrants et nous: comprendre Babel* CNRS Éditions, Paris, 2016.

Akoka, Karen, « Réfugiés ou migrants ? Les enjeux politiques d'une distinction juridique », *Nouvelle revue de psychosociologie*, (25/1, 2018) p. 15–30.

Blommaert, Jan, 'Investigating Narrative Inequality: African Asylum Seekers' Stories in Belgium', *Discourse and Society*, 12/4 2001, p. 413–49.

Bourdieu, Pierre, Wacquant, Loïc. *Invitation à la sociologie réflexive*, Collection Liber, Seuil, Paris, 2014.

Canut, Cécile, « Migrants et Réfugiés : Quand Dire, c'est Faire La Politique Migratoire », *Vacarme*, 2016, [en ligne], <https://vacarme.org/article2901.html>, (consultées le 2 avril 2019).

——— « Paroles de Femmes En Colères (Santiago, Cap Vert). Matérialités Langagières et Praxis Sociales », *Le Langage En Sciences Humaines et Sociales*, Lucas, Lambert. Limoges, 2015, p 53–68.

Canut, Cécile. Danos, Félix. Him-Aquilli, Manon. Panis, Caroline. *Le langage, une pratique sociale: éléments d'une sociolinguistique politique*, Presse universitaire de Franche Comté Besançon, 2018.

De Certeau, Michel. *La prise de parole et autres écrits politiques*, Points Essais, Édition du Seuil, Paris, 1994.

Crenshaw, Kimberlé Williams. Bonis, Oristelle. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 39/2 2005, 51, [en ligne], <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>.

Del Biaggio, Cristina, « Retrouver l'être Humain Dans Les Mots Qui Disent La Migration », *Écarts d'identité*, Migration, égalité, interculturalité, n°128, 2017, p. 30–33.

Dotson, Kristie, « Tracking Epistemic Violence, Tracking Practices of Silencing », *Hypatia*, 26/2 2011, p. 236–57.

Fernández, Fajardo. Rocío, and Rosa M. Soriano Miras, « La Construcción Mediática de La Migración En El Mediterráneo: ¿no-Ciudadanía En La Prensa Española? », *Revista Internacional de Estudios Migratorios*, 6/1 2016, p. 141–69.

Gatelier, Karine. « La prise de parole peut-elle émanciper de la position victimaire ? A partir d'expériences par des personnes migrantes dans l'espace public », *Cahier des Rencontres de Géopolitique Critique*, *Le droit à la ville,* n°1, 2018, p 47–52.

Gatelier, Karine. « 'Pourquoi Tu as Quitté Ton Pays? Pourquoi Es-Tu Là, En France ?' Les Étrangers Face à l'injonction Permanente de Justifier Leur Présence », *Cahier Des Rencontres de Géopolitique Critique*, *Pour une géopolitique critique du* savoir, n°2, 2019, p 82–89.

Gatelier, Karine. « Les subalternes de l'asile : pourquoi certains récits d'asile sont inaudibles », revue *E-Migrinter,* à paraître 2021.

Gatelier, Karine. Dijkema, Claske. Mouafo, Herrick. *Transformation de conflit: retrouver une capacité d'action face à la violence*, éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 2017.

Gatelier, Karine. Naudin, Séréna. « Comment Produire Collectivement Du Savoir Sur l'expérience Migratoire ? Expérimentation Autour d'un Atelier Radiophonique », *Dossier de La Mission Régionale d'Information Sur l'Exclusion*, 2019.

hooks, bell. « Marginality as a Site of Resistence', in *Out There: Marginalization and Contemporary Cultures*, ed. by Trinh T. Minh-ha, Russel Ferguson, Martha Gever, and Cornel West, Cambridge, MIT Press, New Museum of Contemporary Art, 1990, p. 341–43.

Kobelinsky, Carolina. « Sont-ils de vrais réfugiés ? », *Économies morales contemporaines*, La Découverte, Paris, 2012, [en ligne], <https://www.cairn.info/economies-morales-contemporaines—9782707173096-page-155.htm>, consultée le 29 mars 201).

Makaremi, Chowra. « Participer en observant. Étudier et assister les étrangers aux frontières », *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Recherches, La Découverte, Paris, 2008, p. 165–83.

Mbom, Clément. « Édouard Glissant : de l'opacité à la relation », Chevrier, Jacques. Éditions Poétique d'Édouard Glissant, Colloque international de la Sorbonne, Paris, 1998.

Morice, Alain, Rodier, Claire. « Classer-Trier Migrants et Réfugiés : Des Distinctions Qui Font Mal », *Hommes et Libertés*, 129, 2005, p. 58–61.

Naudin, Séréna. « Si Eres Negro, Eres Migrante » Trabajo Colectivo Sobre Las Cuestiones En Juego de La Categorización Con Solicitantes de Asilo En Un Taller Radiofónico' (presented at the curs d'estiu - Universitat de la Pau de Sant Cugat de Valles, Espagne, 2019.

——— « Déconstruire La Frontière Avec Ceux Qu'on Appelle Les Migrants. Une Action de Recherche Dans Des Ateliers Radiophoniques », *Revue EMigrInter*, à paraître 2021.

——— « La Parole Nous Est Donnée. Des Ateliers Radio Avec Des Personnes En Exil », *Irénée*, 829, 2018, [en ligne], <http://www.irenees.net/bdf_fiche-experience-829_fr.html>.

——— « Les Mots Qui Désignent, Assignent ? », *Cahier Des Rencontres de Géopolitique Critique*, *Pour une géopolitique critique du savoir* n°2 2019, p. 77–81

Nordmann, Charlotte, *Bourdieu, Rancière: la politique entre sociologie et philosophie*, éditions Amsterdam, Paris, 2006.

Rancière, Jacques, Jeanpierre, Laurent. Zabunya, Dork. *La Méthode de l'égalité: Entretiens Avec Laurent Jeanpierre et Dork Zabunyan*, Bayard, Paris, 2012.

Sharp, Joanne P. *Geographies of Postcolonialism: Spaces of Power and Representation*, SAGE, Los Angeles ; London, 2009.

Spivak, Gayatri Chakravorty. *Les subalternes peuvent-elles parler?* Éditions Amsterdam, Paris 2009.

Valluy, Jérôme. *Rejet des exilés le grand retournement du droit de l'asile*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2009.

Veron, Daniel, « Quand Les Sans-Papiers Prennent La Parole », *Variations*, 18, 2013, [en ligne], <https://journals.openedition.org/variations/641> [consultée le 19 février 2019].

NOTES

1. De Certeau, Michel. *La prise de parole et autres écrits politiques*, Points Essais, 281, Paris: Éd. du Seuil, 1994.

2. Morice, Alain, Rodier, Claire. « Classer-Trier Migrants et Réfugiés : Des Distinctions Qui Font Mal », *Hommes et Libertés,* 129, 2005, p. 58–61.

3. Gatelier, Karine. « Pourquoi Tu as Quitté Ton Pays? Pourquoi Es-Tu Là, En France ? Les Étrangers Face à l'injonction Permanente de Justifier Leur Présence », *Cahier Des Rencontres de Géopolitique Critique,* 2019, p. 82–89.

4. Naudin, Séréna. « Les Mots Qui Désignent, Assignent ? », *Cahier Des Rencontres de Géopolitique Critique,* 2019, p. 77–81; Cristina Del Biaggio, « Retrouver l'être Humain Dans Les Mots Qui Disent La Migration », *Écarts d'identité,* 128, 2017, p. 30–33.

5. Gatelier, Karine. « La prise de parole peut-elle émanciper de la position victimaire ? À partir d'expériences par des personnes migrantes dans l'espace public », *Cahier des Rencontres de Géopolitique Critique*, Le droit à la ville (2018), p. 47–52.

6. Naudin, Séréna. « Déconstruire La Frontière Avec Ceux Qu'on Appelle Les Migrants. Une Action de Recherche Dans Des Ateliers Radiophoniques », *Revue EMigrInter*, à paraître, 2021.

7. Elias et Scotson utilisent les termes « insiders » et « outsiders », traduits par « établis » et « marginaux » pour décrire les relations entre les anciens habitants d'un quartier résidentiel qui forment un groupe constitué et les nouveaux arrivants qui sont rejetés, marginalisés du fait de leur arrivée récente et leur ignorance des règles sociales implicites. Agier reprend ces termes pour désigner les étrangers vivant un processus de relégation à la marge de la société, les « outsiders » et les autres, les « établis ». Elias, Norbert. L. Scotson, John. *Logiques de l'exclusion*, Fayard, Paris, 1997 ; Agier, Michel. *Les migrants et nous: comprendre* Babel, Paris: CNRS Éditions, 2016.

8. Gatelier, Karine et Naudin, Séréna. « Comment Produire Collectivement Du Savoir Sur l'expérience Migratoire ? Expérimentation Autour d'un Atelier Radiophonique », *Dossier de La*

Mission Régionale d'Information Sur l'Exclusion, 2019; Naudin, Séréna. « La Parole Nous Est Donnée. Des Ateliers Radio Avec Des Personnes En Exil », *Irénée*, 829, 2018, [En ligne], <http://www.irenees.net/bdf_fiche-experience-829_fr.html>.

9. [En ligne], <https://audioblog.arteradio.com/blog/98862/a-plus-d-une-voix>.

10. Gatelier, Karine « Les subalternes de l'asile : pourquoi certains récits d'asile sont inaudibles », *E-Migrinter,* à paraître, 2021.

11. Parmi les quelques auteurs fondateurs de cette approche : Grosfoguel, Ramón et Cohen, Jim. « Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos », *Mouvements* 2012/4 (n° 72), p. 42-53 ; Mignolo, Walter. « Géopolitique de la connaissance, colonialité du pouvoir et différence coloniale », *Association Multitudes* | « Multitudes » 2001/3 n° 6 | p. 56-71 ; Quijano, Anibal. « Colonialité du pouvoir, démocratie et citoyenneté en Amérique Latine », *Amérique Latine: Démocratie et exclusion,* Paris, 1994: L'Harmattan ; 2010, « Coloniality of power, Eurocentrism and Latin America », *Neplanta. Views from South*, Duke University Press ; « Race et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, 2007/3 (n° 51), p. 111-118.

12. Certaines des citations retranscrites dans l'article sont par ailleurs intégrées dans nos productions sonores, d'autres ne le sont pas encore, certaines resteront à l'état de « rush ».

13. Pour effectuer une demande d'asile, la personne doit rédiger le récit qui fonde les craintes de menaces et de persécutions qu'il ou elle a fuies sur la base des cinq critères de la Convention de Genève de 1951 : la nationalité, l'appartenance ethnique, la religion, les opinions politiques, le groupe social. Elle a été établie pour établir des critères de détermination de la protection des réfugiés, communs à tous les pays qui la ratifient.

14. Canut, Cécile. « Migrants et Réfugiés : Quand Dire, c'est Faire La Politique Migratoire – Vacarme », *Vacarme,* 2016 ; Del Biaggio, Cristina. « Retrouver l'être Humain Dans Les Mots Qui Disent La Migration », *Écarts d'identité*, 128, 2017, p. 30–33; Morice et Rodier. *op. cit.,* 2005.

15. Makaremi, Chowra. « Participer en observant. Étudier et assister les étrangers aux frontières », dans Bensa, Alban et Fassin, Didier. *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques*, Paris: La Découverte, 2008, p. 165–183.

16. Jérôme Valluy, *Rejet des exilés : le grand retournement du droit de l'asile*, Éditions du Croquant, 2009.

17. Blommaert, Jan. « Investigating Narrative Inequality: African Asylum Seekers' Stories in Belgium », *Discourse and Society,* 12.4, 2001, p. 413–449.

18. Valluy, *op. cit.*

19. Akoka, Karen. « Réfugiés ou migrants ? Les enjeux politiques d'une distinction juridique », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25.1, 2018, p. 15–30.

20. Kobelinsky, Carolina. « Sont-ils de vrais réfugiés ? », in Fassin, Didier et Eideliman, Jean-Sébastien. (dir.), Économie *morale contemporaine* , Paris, La Découverte, 2012, p. 155-173.

21. Gatelier, Karine, Claske Dijkema et Herrick Mouafo. *Transformation de conflit: retrouver une capacité d'action face à la violence*, Édition Charles Léopold Mayer, Paris, 2017.

22. Atelier radio, 13 juin 2019, prise de notes.

23. Blommaert, *op.cit.* ; Canut, *op.cit ;* Del Biaggio, *op.cit. ;* Rocío Fajardo Fernández and Rosa M. Soriano Miras, 'La Construcción Mediática de La Migración En El Mediterráneo: ¿no-Ciudadanía En La Prensa Española?', *Revista Internacional de Estudios Migratorio*s, 6.1, 2016, p. 141–69; Morice and Rodier, *op.cit. ;* Naudin *op. cit.*

24. Gatelier. *op.cit.,* 2017.

25. Atelier radio, 1er juillet 2019, enregistrement.

26. Rancière, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 2004 ; Nordmann, Charlotte. *Bourdieu/Rancière: la politique entre sociologie et philosophie,* Paris, Amsterdam, 2006; Rancière, Jacques, Jeanpierre, Laurent et Zabunya, Dork. *La Méthode de l'égalité: Entretiens avec Laurent Jeanpierre et Dork Zabunyan*, Paris, Bayard, 2012.

27. Chakravorty Spivak, Gayatri. *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, 2009.

28. *Ibid.*
29. *Ibid.* p. 37.
30. *Ibid*. p. 43.
31. Macherey, Pierre. *Pour une théorie de la production littéraire*, Maspero, Paris, 1966, p. 107.
32. Pour la mention en français de ce terme : Amandine Gay désigne par le terme « silenciation » son expérience personnelle dans les milieux féministes français *mainstream* ou blanc où en tant que femme noire son point de vue spécifique ne trouvait pas de place. Préface in bell hooks, *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*, Paris, Cambourakis, 2015.
33. Dotson, Kristie. "Tracking Epistemic Violence, Tracking Practices of Silencing", *Hypatia,* 26.2, 2011, p. 236–57.
34. Blommaert, *op. cit.*
35. Le nom de cet auteur ne prend pas de majuscules : tel est son choix.
36. hooks, bell. *op cit.*, pp.341-343. Sauf mention contraire, toutes les traductions sont celles de l'auteur :
« Pas besoin d'entendre ta voix alors que je peux parler de toi mieux que tu ne le peux. Pas besoin d'entendre ta voix. Raconte-moi seulement ta souffrance. Je veux connaître ton histoire. Et ensuite, je te la raconterai en retour d'une nouvelle façon. Je te la raconterai en retour d'une façon telle qu'elle sera mienne et m'appartiendra. En te réécrivant, je me réécris moi-même à nouveau. Je suis toujours l'auteur, l'autorité. Je suis toujours le colonisateur, le sujet parlant et tu es maintenant au centre de mon discours. »
37. hooks, bell. « Marginality as a site of resistence », in Minh-ha, Trinh T. Ferguson, Russel. Gever, Martha. West, Cornel Éd., *Out There: Marginalization and Contemporary Cultures*, Cambridge, MIT Press, 1990, p. 341-343.
38. Glissant, Édouard, *Poétique de la relation*, Gallimard, Paris, 1990 ; *Philosophie de la relation*, Gallimard, Paris, 2009 ; Mbom, Clément, « Édouard Glissant, de l'opacité à la relation », Université de New York (Cuny), [en ligne], <http://www.edouardglissant.fr/mbom.pdf>.
39. Bourdieu, Pierre et Wacquant, Loïc. *Invitation à la sociologie réflexive*, Collection Liber, Paris, Seuil, 2014.
40. Rancière, Jeanpierre et Zabunya, *op. cit.*
41. Canut, Cécile. Danos, Felix. Him-Aquili, Manon. Panis, Caroline. *Le langage, une pratique sociale: éléments d'une sociolinguistique politique*, Presse universitaire de Franche Comté, Besançon, 2018.
42. *Ibid.*
43. Atelier radio, 5 février 2018, enregistrement.
44. Bourdieu and Wacquant, *op. cit*.
45. Bien qu'étant officiellement en situation régulière en tant que demandeurs d'asile, elles ne se considèrent pas toujours comme tels.
46. Canut, *op. cit.*, 2015.
47. Agier, Michel. *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris: Flammarion, 2002.
48. Agier, Michel. *op cit.,* 2002, 2012.
49. P. Sharp, Joanne. *Geographies of Postcolonialism: Spaces of Power and Representation,* Los Angeles ; London: SAGE, 2009; Spivak, *op.cit.*
50. De Certeau, Michel. *op. cit.*
51. Rancière, *op. cit.*
52. Rancière, Jeanpierre, Zabunya, *op.cit*.
53. hooks, bell, *op.cit,* 1990.
54. Veron, Daniel. « Quand Les Sans-Papiers Prennent La Parole », *Variations*, 18, 2013.
55. Atelier radio, le 16 septembre 2020, prise de notes.
56. Atelier radio, le 6 mai 2018.

57. Atelier radio, le 13 janvier 2019. Koffi développe auparavant un argumentaire en trois points : 1) je peux m'en vouloir contre moi-même ; 2) contre mon État qui ne m'a pas permis de vivre en sécurité ; 3) contre l'Europe.
58. Kabila, Laurent-Désiré. Président de la République Démocratique du Congo entre 1997 et 2001 où il a été assassiné.
59. Rancière, *op. cit.,* 2004.
60. Veron., *op. cit.*

ABSTRACTS

Quand elles font une demande d'asile, les personnes venues chercher refuge en France se trouvent sous le coup de contraintes et d'une emprise de la procédure qui pèse notamment sur leur capacité à prendre la parole. Ces personnes sont assignées à diverses positions et figures, notamment celles de victimes, d'assistées indésirées et de subalternes : peuvent-elles être quelqu'un d'autre qu'un ou une demandeur.se d'asile ? Le récit de l'asile neutralise-t-il tous les autres récits possibles de soi ?
En mettant en place un atelier radio dans un cours de français à destination de personnes en demande d'asile, Modus Operandi propose à la fois une action pour travailler une prise de parole collective et une configuration de recherche pour analyser ensemble les relations de domination. Le cadre théorique qui guide nos analyses, autant que les relations que nous construisons et la méthodologie dans l'atelier, s'inspire des approches de la colonialité du savoir et du pouvoir et des *Subaltern studies*. Cet article décrit, d'une part, en quoi le récit des personnes qui demandent l'asile est inaudible et/ou indicible dans les conditions données, et, d'autre part, comment l'atelier radio crée/organise un espace pour permettre la prise de parole émancipée des processus d'assignation. La prise de parole est donc conçue comme un acte qui donne l'occasion d'être reconnu comme un sujet politique.

INDEX

Geographical index: France
Subjects: le récit contraint dans la demande d'asile ; ouverture d'espaces de parole ; la prise de parole comme acte politique
Chronological index: Contemporaine
Mots-clés: asile, radio, parole, violence épistémique, émancipation

AUTHORS

KARINE GATELIER

Modus Operandi / PACTE Université Grenoble-Alpes. Chargée d'actions-recherche avec des personnes à la recherche d'un refuge dans l'association Modus Operandi. Elle est chercheure associée à Pacte (UMR 5194) de l'Université Grenoble Alpes. L'ouverture d'espaces de parole est une modalité qui vise à transformer la position des personnes pour s'émanciper des positions

assignées par les dominations de la société. Elle cherche à créer les conditions d'une prise de parole dans l'espace public. Ces actions-recherche participent également à la réflexion sur les méthodologies de recherche avec les personnes minorisées: https://www.modop.org/modus-operandi/equipes/karine-gatelier/

SÉRÉNA NAUDIN

Modus Operandi / PACTE / CRESPPA. Elle utilise l'outil radiophonique pour développer des actions de recherche, notamment avec des personnes étrangères. Après avoir consacré ses études au théâtre et à l'anthropologie, elle a découvert la radio. Dans le prolongement du travail théâtral, cette dernière est un moyen de valoriser l'expression par la parole et porte un soin particulier à la voix, aux intonations, aux sons et aux silences. Ses travaux s'inscrivent dans le cadre d'une thèse CIFRE en socio-anthropologie et géographie à Modus Operandi, au Centre de Recherche Sociologique et Politique de Paris (CRESPPA – Paris 8) dans le groupe Genre Travail Mobilités et associée au laboratoire PACTE (Université Grenoble-Alpes) dont le titre est « Sortir de la position de victime : quel pouvoir d'agir pour les demandeurs.es d'asile en France ? Expérience autour de la prise de parole dans des ateliers radiophoniques » : https://www.modop.org/modus-operandi/equipes/serena-naudin /